

Paris, le 9 avril 2019

Stéphanie Druon nommée secrétaire générale de l'Arafer

Le président de l'Arafer, Bernard Roman, a nommé ce lundi 8 avril Stéphanie Druon au poste de secrétaire générale de l'Autorité. Elle avait rejoint l'Arafer en avril 2018 en qualité de secrétaire générale adjointe.



Polytechnicienne et ingénieure du corps des Ponts, elle s'est orientée vers l'économie et les transports durant ses études (un an passé chez Eurostar au sein de l'équipe « Pricing & Revenue management » notamment).

En 2007, elle débute sa carrière au service Habitat et Renouvellement Urbain de la Direction Départementale de l'Équipement du Val-de-Marne, et devient par la suite pour quatre années cheffe du bureau des impacts territoriaux et de l'intermodalité au sein de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

De 2014 à 2017, elle occupe la fonction de conseillère transports, logement et développement durable auprès du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone. Elle intègre ensuite le cabinet du Directeur général de l'aviation civile en tant que chargée de mission.

Le 3 avril 2018, elle rejoint l'Arafer en qualité de secrétaire générale adjointe.

Elle assurait depuis fin novembre 2018 l'intérim du secrétaire général.

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.